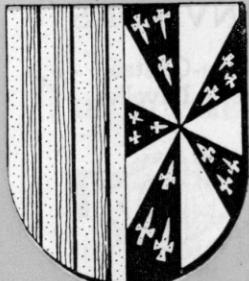


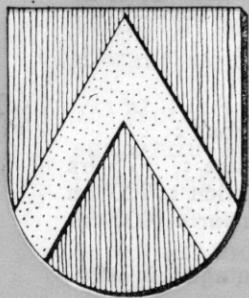
ENTRE SENNE ET SOIGNES

XII — 1972

72
4^e année



FAUCUWEZ-OOGHE



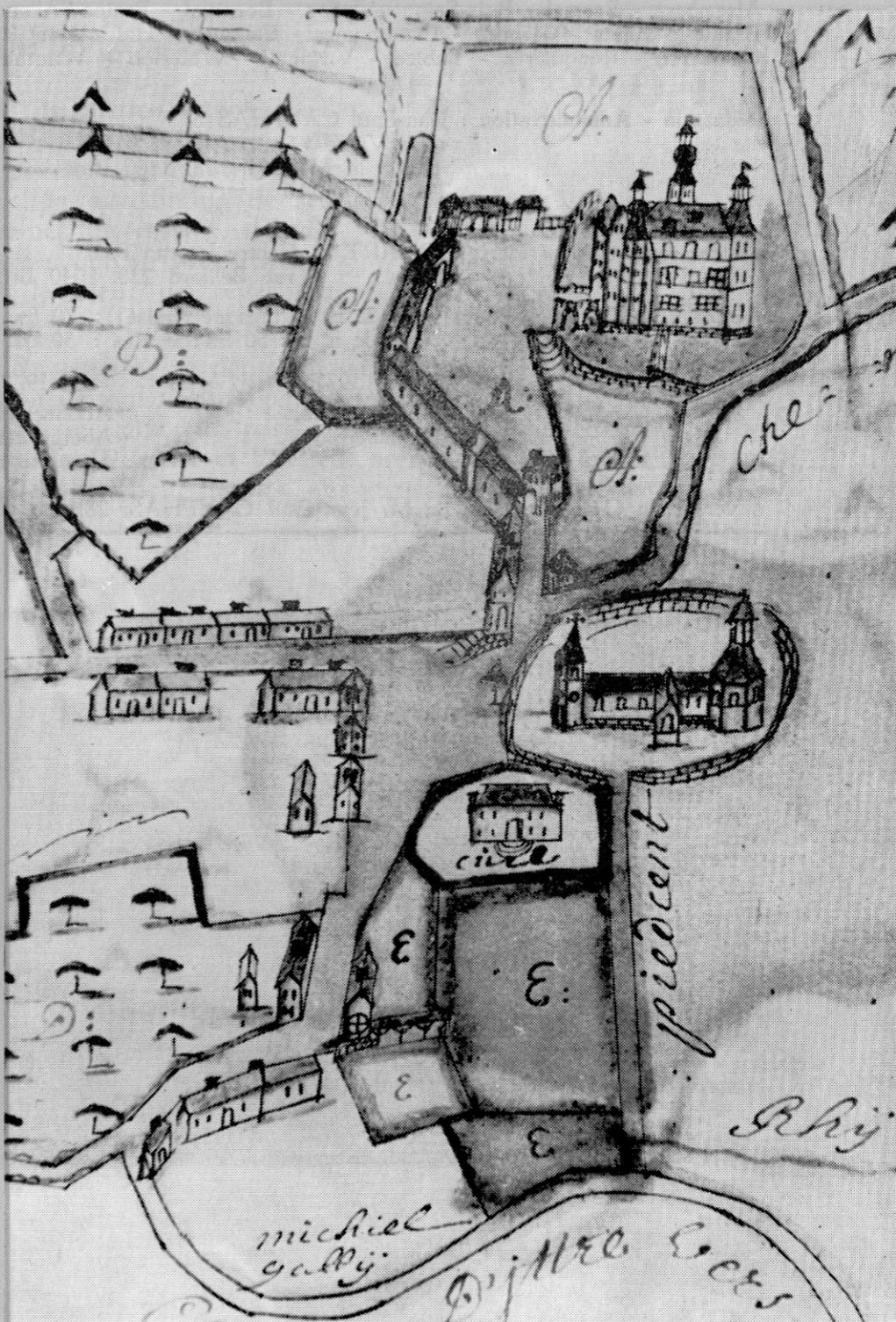
HERZELLES



RIFFART



TRAZEGNIERS



ENTRE SENNE ET SOIGNE

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRÉ ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château -
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles -
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS

jean Paul CHIFFRAS
« La Vigne »
rue de la Montagne 28, 1460 Ittre
Tél. 067/460.16



ABONNEMENTS : Pour 1969 : le n° 2 (presque épuisé) : 70 frs
le n° 3 : 50 frs ; le n° 4 : 50 frs

Pour 1970 et 1971 :
Abonnement de l'année
75 frs (3 numéros)

Pour 1972 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : 75 frs
Abonnement de Soutien : 200 frs
Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au CCP 9353 86 de M. Jean-Paul CAYPHAS 28 rue de la Montagne à Ittre

MEMBRES D'HONNEUR (suite)

Monsieur et Madame Roland BOUGARD, Ittre.
Monsieur et Madame Raoul DEMOULIN, Ittre.
Monsieur Robert HENDRICKX, Tubize.

MEMBRES DE SOUTIEN (suite)

Monsieur et Madame Philippe ALEXANDRE, Bruxelles.
Monsieur et Madame Florent BALLANT, Ittre.
Madame BECQ, Ronquières.
Monsieur Victor BETTE, Ittre.
Monsieur Emile CHARLIERS, Bruxelles.
Monsieur Cyriel CNOCKAERT, Ittre.
Monsieur et Madame Hector DEMEY, Ittre.
Monsieur Joseph D'HAENE, Braine-l'Alleud.
Madame DOEHAERD, Mons.
Le Docteur et Madame Jules DRUET, Tubize.
Madame Georges GILLIS, Bruxelles.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Lombise.
Monsieur Michel HANOTIAU, Bruxelles.
Monsieur Omer MARCHAND, Ittre.
Madame Yvonne MIL, Bruxelles.
Monsieur et Madame Jean-Pierre PIERART, Bruxelles.
Le Docteur et Madame Jacques SCARCEZ, Tubize.
Monsieur et Madame Joseph TAMIGNIAU, Ittre.
Le Docteur et Madame Joseph TAMINIAUX, Seneffe.
Monsieur et Madame Lucien VAN DAMME, Haut-Ittre.
Monsieur Gustave VANDERBECQ, Ittre.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.
Monsieur Léon VANDER STRICHT, Tubize.
Monsieur et Madame Jules WYAM, Braine-l'Alleud.

HISTOIRES INSOLITES DU FOLKLORE

ITTR OIS

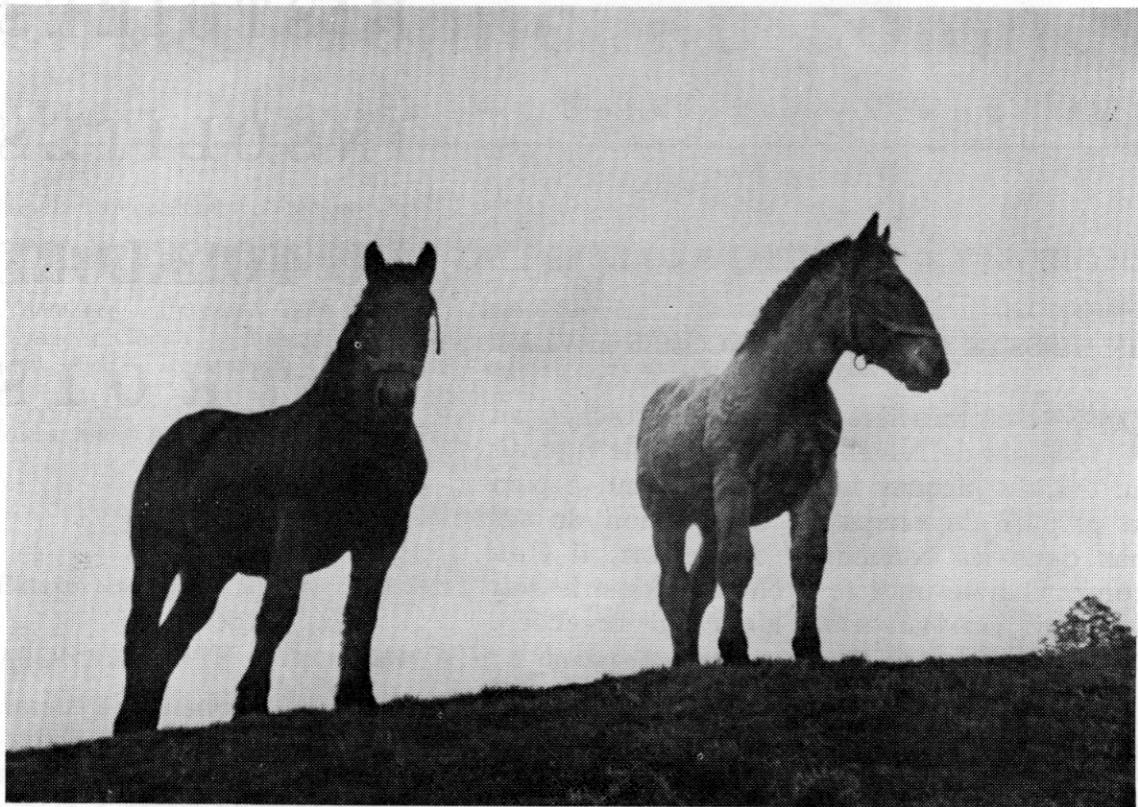
UN HUISSIER DU NOM DE JACQUES LEVEAU

PARMI les huissiers de justice attachés au tribunal de Nivelles au XIX^e siècle figurait un certain Jacques Leveau. Assurant, à pied la plupart du temps, la distribution de ses plis dans les communes du ressort, il était connu comme un être économique. Ainsi le soir venu, il écrivait à la lueur du réverbère devant sa fenêtre.

Notre huissier de justice ne se déplaçait jamais sans un gobelet de métal, suspendu à un bouton de son veston, par lequel il se rafraîchissait aux fontaines jalonnant sa route. Lors d'un passage à Ittre, il décide de manger sa tartine à la fontaine Marie-Poivre et s'assied, prenant soin de poser à même le sol un morceau de papier pour ne pas salir et user son pantalon.



Bon pied,
bon œil,
ce veilleur
de nuit
gardait les
fermes
d'Hongrée,
Barnage,
du
Fresnoy
et de
la Tour
(1915)



Gardiens d'une autre époque, les derniers chevaux d'Ittre ont encore fière allure.

Passe alors un voyageur qui le connaît de longue date. « Monsieur Leveau, vos héritiers auront bien du plaisir à dépenser l'argent que vous avez si péniblement économisé ». Et Jacques Leveau de répondre aussitôt : « Ils n'auront jamais autant de plaisir pour le dépenser que je n'en ai eu pour le ramasser ».

On apprit à son décès qu'il avait légué sa fortune aux bureaux de bienfaisance des communes qu'il visitait. En plus de la création de lits dans les hospices de vieillards, on lui devait la fondation d'obits dans les églises de la région. Chaque année à Ittre, on sonnait le glas pour annoncer la messe anniversaire de sa mort.

EN MEMOIRE DES OUVRIERS AGRICOLES

LORS d'un accident mortel survenu à un ouvrier agricole, il était autrefois de coutume d'élever à l'endroit de l'accident un chapelle portant une dalle ou plaque en fer renseignant les nom et prénoms de la victime et la date de l'événement. De la ferme de Schote au hameau de Saint-Pierre à Broquettes à Nivelles, on pouvait voir deux de ces chapelles. Il en subsiste une à notre connaissance le long de la ferme de la Tournette.

LES CROUTEES DE SAINT-LAURENT

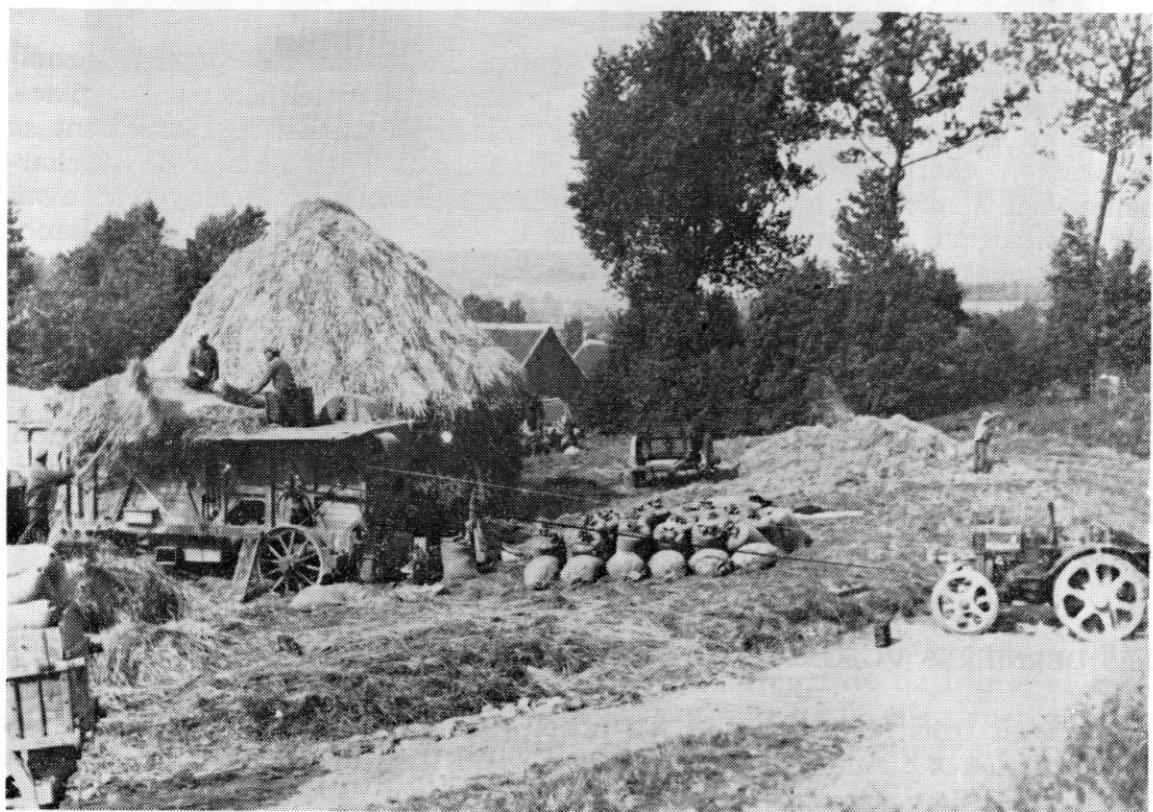
IL régnait dans nos contrées une maladie infantile qui se caractérisait par l'apparition de croûtes sur le visage. Au début de ce siècle, l'abbé Grégoire, curé de la paroisse Saint-Laurent à Haut-Ittre, avait un remède contre ce vilain fléau. Possédant le « secret » de la fabrication d'un onguent, il l'utilisait malicieusement et l'on était délivré de la maladie en quelques jours.

Accompagné des parents de l'enfant, il allait d'abord à l'église prier Saint-Laurent ; le petit cortège se rendait ensuite chez le clerc-organiste pour recevoir l'onguent. Comme, à cette époque, les boîtes métalliques faisaient défaut, l'emplâtre était conservé dans une écaille de moules que l'on achetait 25 centimes.

MINIQUE DU MARCHAU ET COLAU LE CHARRON

MINIQUE du marchau et Colau le charron, deux amis qui tenaient chacun un estaminet à la rue de la Montagne, décident de passer une joyeuse soirée. En buvant des verres de genièvre comme c'était la coutume. Malheureuse-

Une vieille batteuse, des sacs empilés, les « charrées », l'odeur des foins, tout le charme des anciennes moissons.



ment après inventaire des deniers, Minique constate qu'il ne lui reste que dix centimes et Colau plus un sou.

Au vu de la situation, Minique propose à son compagnon le stratagème suivant. Nous allons chez toi où tu sers toi-même les deux verres et je te donne les dix centimes. Nous rentrons chez moi où tu me remets les dix centimes pour les deux verres que je servirai.

L'histoire dit qu'ils continuèrent ce manège jusqu'à l'ivresse.

LE TOUR DE NOTRE-DAME D'ITRE

IL était de coutume lorsqu'une personne était atteinte d'une maladie grave que les gens du voisinage décident de « faire le tour » à son intention. Faire le tour, c'est-à-dire le trajet de la procession du 15 août en priant et en s'arrêtant à chaque chapelle. La décision prise, une personne dévouée se rendait dans les maisons pour annoncer le jour et l'heure du départ de l'église.

Il n'était pas rare de rencontrer sur cette route des groupes de dix à quinze personnes qui s'en allaient en priant.

LES PROUesses DE COQ TICHE DE BETTE

1898.

LA construction de la nouvelle église s'achève. Le clocher est couvert d'ardoises et la croix est déjà posée. Seul le coq au sommet n'a pas été placé. Personne d'abord ne s'offre à effectuer ce travail périlleux. Finalement se présente le charpentier Rosy à qui on devait déjà l'assemblage de la charpente. Cet homme, très agile et d'une taille au-dessous de la moyenne, avait par coïncidence le sobriquet de coq tiche de bette. Au jour fixé, en présence du bourgmestre et de l'administration communale, Rosy lie le coq sur ses épaules et monte au sommet du clocher. S'asseyant sur les bras de la croix, il le détache et le pose dans la tige d'acier de support. Mais, après s'être assuré que le coq pivote bien sur la croix, il place ses mains sur le dos de l'animal de fer et, à la grande stupéfaction de l'assistance, fait le poirier et se retrouve les jambes vers le ciel. Après quelques secondes dans cette position, il redescend au pied de la tour où, en place des félicitations et du bon pourboire qu'il est d'usage de donner en de telles circonstances, il est sévèrement réprimandé par le bourgmestre et se voit refuser toute gratification.

LES DERNIERES VOLONTES DE MARIE DU PINCHON

Il y avait trois femmes à l'ancien hospice d'Ittre tenu par deux religieuses hospitalières : Adèle du Basse, Flupine et Marie du Pinchon. Marie était une femme peu commode qui ne s'entendait guère avec personne. Sentant

arriver sa fin prochaine, elle indiqua ses dernières volontés aux sœurs qui la soignaient. Au moment de l'ensevelir, on l'habillerait de sa plus belle toilette : sa robe neuve, ses meilleures chaussures et son plus beau chapeau.

Ce qui fut fait. Le lecteur aura deviné que si Marie avait demandé qu'on agisse de la sorte, c'était par crainte que ses plus beaux vêtements ne soient distribués aux autres pensionnaires qu'elle ne supportait pas.

LE FOLKLORE A L'ESTAMINET

LORS de l'ouverture d'un café, la tenancière, qui généralement s'appelait Marie, suspendait au-dessus du seuil un bouquet de branches de houx.

On y servait souvent des petits verres de genièvre au prix de cinq centimes. De même, pour attirer les clients, les cabaretiers fabriquaient une liqueur composée d'eau de vie et de brou de noix, liqueur fort consommée qu'on appelait « *goute de gayes* » (noix).



Un temps de pause (pose) chez un menuisier d'autrefois.

Voici l'aventure de Marie du tchi. La scène se passe au Trou d'Enfer (ancien Thibermont). Deux promeneurs s'arrêtent au café de Marie et commandent deux verres de genièvre. Au moment de les servir elle s'aperçoit avec effroi que la bouteille est vide. Simulant la surprise elle se retourne et leur dit : « *Mossieûs, djè nè saûroû ni vos sièrvi, èm' tchi l'a tout bu* ». C'est ainsi que le surnom lui resta.

UNE BANDE A BONO DANS L'ENTRE SENNE ET SOIGNES

VERS 1880 une bande de voleurs écume les paisibles villages de la région. Sous l'impulsion de son chef, un chauffeur de chaudière à la papeterie d'Hasquempont nommé Van Hamme, la bande rançonne les environs des communes d'Ittre, Virginal et Braine-le-Comte. Des vols, pillages et incendies sont commis par ces nouveaux bandits de grand chemin. Leur chef, qui se cachait dans le bois de la Houssière, était recherché par toutes les brigades de gendarmes. De nombreuses battues furent organisées mais sans résultat.

A cette époque vivait à Ittre Charles Cullus, dit Chachâle, boulanger de son état, mais qui avait l'habitude d'effectuer quelques voiturages pour les habitants de la commune. Alors qu'il revenait de Braine-le-Comte avec des marchandises, un homme l'accoste et demande à l'accompagner. Charles, bonhomme, accepte, mais aussitôt l'homme lui annonce d'un ton menaçant : « Je vais me coucher dans le fond de la charrette, si vous rencontrez des gendarmes cherchant un homme correspondant à mon signalement, vous répondez que vous n'avez rien vu ». Terrorisé, Charles poursuit sa route quand un peu plus loin deux gendarmes lui posent la terrible question. Se doutant qu'au fond de sa charrette l'homme recherché est un membre de la bande Van Hamme il se garde bien de parler. La maréchaussée disparue, l'individu descend et se sauve à travers les sous-bois. C'est avec terreur que Charles apprend plus tard avoir transporté Van Hamme lui-même.

Tous les membres de la bande furent capturés. Un indice rendit la prise plus facile. En effet, Van Hamme, blessé autrefois, avait dû subir l'amputation de plusieurs doigts. Au cours d'une perquisition, on découvrit l'empreinte d'une main ensanglantée à laquelle il manquait plusieurs doigts.

Après l'arrestation, l'absence de crainte donna rapidement aux faits un caractère de folle épopée. On évoqua les souvenirs, on fredonna des chansons sur « ces criminels, ces bandits si terribles, pillant, volant, incendiant les gares... »

Les conversations des soirées d'hiver furent longtemps alimentées par les « hauts faits » de la bande Van Hamme.

Jean-Paul CAYPHAS

Nous remercions vivement Monsieur Aimé Dechief, ancien Ittrois habitant à Rebécq-Rognon, de nous avoir fourni les renseignements qui sont à la base de cet article.

UN SITE PREHISTORIQUE IMPORTANT

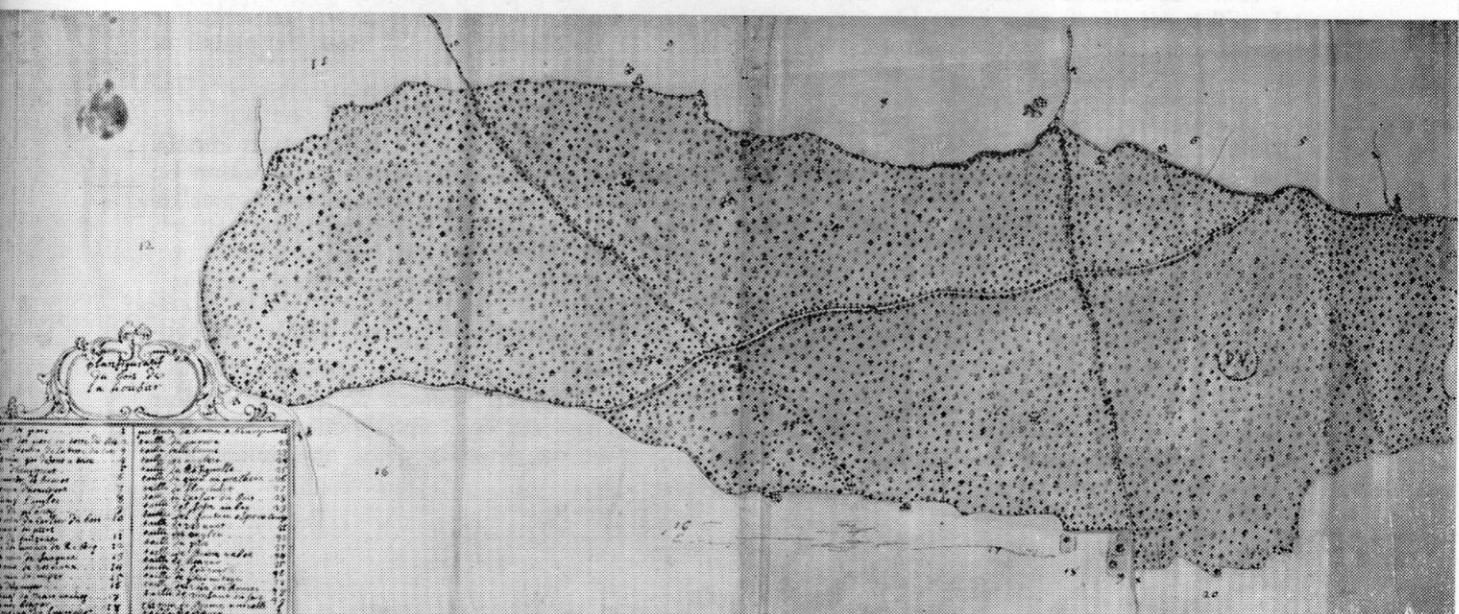
LE BOIS DE LA HOUSSIERE

AUJOURD'HUI encore, lorsque le touriste, passant par Nivelles, se dirige vers Ronquières et son plan incliné, un site ne peut manquer d'attirer son regard. Formant comme une grande toile de fond au village et aux installations du plan incliné, s'impose à ses yeux un relief assez marqué : le Bois de la Houssière. On voit, de même, sa grande masse sombre s'élever à l'est et barrer largement l'horizon, lorsque de Mons on se dirige vers Bruxelles, que ce soit par la route ou le rail (¹).

ON comprendra aisément qu'aux temps préhistoriques, des hommes qui n'avaient pour se protéger de leurs ennemis naturels que de rudimentaires armes de pierre et les accidents du relief aient très tôt occupé l'un ou l'autre point de ce relief privilégié.

PRIVILÉGIÉ, il l'était sans nul doute. La moindre promenade, la première carte quelque peu détaillée nous feront connaître directement la nature et les avantages naturels de ce site : un plateau étiré en longueur sur une bonne demi-douzaine de kilomètres et dont la largeur dépasse rarement les 4 ou 500 mètres. On verra aussi qu'il est délimité par des pentes souvent assez raides. Et si le relief aux environs ne dépasse que par exception les 100 mètres, ici il atteint aisément 150 et 160 mètres et s'y maintient sur presque toute la longueur du bois.

Plan figuratif du Bois de la Houssière (XVIII^e siècle).



DEPUIS bien longtemps déjà, des amateurs ont parcouru le bois et, un peu partout, y ont découvert le silex taillé ou poli, signe évident du passage et du séjour de l'homme en ces endroits au temps de la préhistoire.

VERS le milieu du siècle passé, l'archéologie préhistorique en était encore à ses premiers balbutiements. Mais, dès 1857, le docteur Cloquet signalait quatre sites préhistoriques sur le territoire des communes de Braine-le-Comte et d'Henripont. Trois de ces sites étaient situés dans le bois même tandis que le quatrième se trouvait directement en bordure du bois non loin de la chapelle, depuis restaurée, de Notre-Dame de Grâce.

EN 1894, ces premières indications furent étoffées de nouveaux apports. J. Croquet publie à ce moment dans les Annales du Cercle Archéologique d'Enghien une étude d'une dizaine de pages sur ces sites. Il y déclare notamment : « Dans le périmètre de ces endroits privilégiés, le sol est jonché de silex ou d'instruments en pierre taillée ou polie. L'abondance des pièces découvertes semble indiquer une occupation de longue durée et marquer le point précis où existaient des ateliers de fabrication, de taille et de polissage. Les remaniements successifs du sol nécessités par l'exploitation des sablonnières, les plantations de bois et la culture, amènent au jour nombre d'objets enfouis depuis des siècles ». Il déclare également avoir recueilli dès cette époque 2.000 éclats et outils de silex de formes variées (2).

IL signalait aussi l'existence dans le même bois de deux tumuli. L'un d'eux, encore visible aujourd'hui, forme un tertre d'un diamètre de neuf à dix mètres et haut de trois ou quatre. Il est situé le long de la route qui, traversant le bois, relie Braine-le-Comte à Fauquez. Il semble d'origine romaine.

SANS doute est-ce ce même tumulus qui fut l'objet d'une fouille menée en 1919 par le Service national des Fouilles. Cependant, le site n'a pas été étudié complètement, et on peut supposer qu'il réservera encore des surprises.

Mais si, comme on l'a vu, on se réjouissait à la fin du siècle passé des remaniements de terrain qui amènent au jour les vestiges anciens, les choses ont bien changé et les chercheurs actuels tirent bien moins de joie de ces événements si courants de nos jours, même si ces bouleversements révèlent de nouveaux sites.

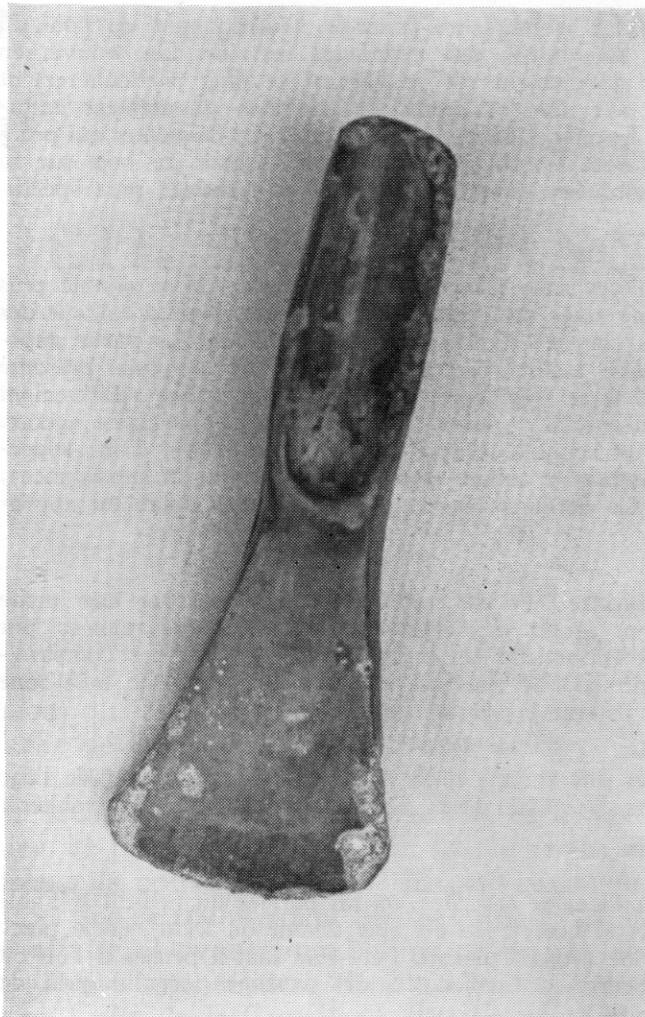
L'ARCHÉOLOGUE, on le sait, ne cherche plus avant tout l'objet unique (isolé et sans signification). Ce qu'il veut découvrir et fouiller, ce sont les sites en place, des sites dont la structure a peu varié depuis le jour où l'homme les a abandonnés.

ET ici, le bois de la Houssière peut encore leur donner bien des satisfactions. En effet, au cours de l'histoire, les défrichements se sont arrêtés au pied même des pentes du plateau tel qu'il a été décrit plus haut. De cette manière, les endroits qui ont été occupés par l'homme n'ont jamais connu le labour profond qui a bouleversé la plupart de nos sites de plaine et qui les disperse chaque jour davantage.

DÈS lors, à l'intérieur du bois, l'archéologue dispose encore de sites relativement intacts. De nouvelles prospections ont permis de repérer, au bord des sablières en exploitation ou abandonnées et le long des chemins, des vestiges que l'on peut dater des diverses époques de la préhistoire.

SANS doute est-il intéressant de voir ce que, pour ces différentes phases, le bois de la Houssière offre comme sites, comme vestiges et en général comme indications d'ordre archéologique.

Le paléolithique a jusqu'ici livré peu de choses. Tout au plus, peut-on signaler un racloir apparemment Moustérien de type Quina (retouches écaillées sur éclat épais) datant d'environ 30.000 ans avant notre ère. D'autres silex semblent dater de périodes aussi anciennes, mais



Hache à talon découverte
à l'orée du Bois de la Houssière
vers Hennuyères.

(Photo R. Vandenabeele).

présentent des caractères moins typiques, moins affirmés. C'est surtout du côté des anciennes bruyères vers Virginal qu'on a pu en recueillir.

Si le paléolithique a laissé peu de vestiges (peut-être faudrait-il poursuivre des sondages dans les couches de limon plus épaisses qui bordent le massif), le mésolithique livre des sites relativement en place, sinon très riches. C'est sur le front d'exploitation de la Sablière Pardons (sud du bois) que les silex les plus intéressants à cet égard peuvent être recueillis. Il s'agit souvent d'outils fort petits (de un à trois centimètres) fréquemment appelés, pour cette raison, microlithes. Ils sont les témoins, au niveau de l'industrie lithique, du passage du paléolithique (civilisation de prédateurs et de nomades) au néolithique (plus marqué par la sédentarité, la pratique de l'agriculture et plus accessoirement par le polissage de la pierre) (3).

CETTE dernière phase de l'âge de la pierre est abondamment représentée sur tout le pourtour du bois et surtout sur les versants orientés à l'est. Mais cette constatation, il faut le reconnaître, résulte peut-être du manque d'investigations précises sur le côté nord-ouest, là où les versants sont moins abrupts souvent, mais encore fort couverts de végétation.

POUR les hommes du néolithique cependant, divers sites naturels s'échelonnant du côté du versant sud-est du bois présentaient, semble-t-il, des avantages certains. On trouve, en effet, le silex en relative abondance soit directement sur le versant et plus particulièrement sur sa partie haute et riche en sable, soit sur les crêtes des collines directement rattachées au bois et au massif qui le portent et fortement découpées par les divers ruisseaux qui prennent leur source sur les flancs même du bois. On trouve ainsi, se détachant du bois sur sa partie est, une série d'arêtes nettement marquées quant à leur relief et orientées plus spécifiquement vers l'est-nord-est.

LES avantages et caractères communs de ces sites s'imposent rapidement. On a signalé plus haut comment on avait affaire ici à une sorte de grande dune sableuse dont la raideur des versants est quelque peu atténuée par des couches souvent épaisses de limon. La partie supérieure de ces versants, outre que s'y trouve facilité l'écoulement des eaux de pluie, présente donc une terre fortement mêlée de sable, terre très légère qui offrait une prise relativement facile à un araire primitif en bois ou à un travail de mise en culture plus rudimentaire encore. En outre, ces sites semblent témoigner d'un souci d'occuper des endroits élevés, d'une superficie moyenne (l'agriculture n'est restée longtemps qu'une source modeste pour la subsistance), mais aussi limités par des pentes raides. Ce dernier élément permettait sans doute un approvisionnement facile en eau.

QUAND à la période suivante, l'âge du bronze, elle est fort bien représentée par une hache à talon de bonne facture, apparemment coulée, et découverte, voici quelques années, par un fermier de Hennuyères. Cette pièce exceptionnelle permettrait peut-être, par des comparaisons avec d'autres de même facture, de rattacher le Bois de la Houssière à telle ou telle zone d'influence.

ENFIN, on signalait, voici quelques années encore, quelques tumuli datant également de l'âge du bronze, du côté des bruyères vers Virginal. Mais l'ouverture de nouvelles sablières provoqua leur disparition.

SI l'archéologue questionne un peu les familiers de ces sites, on lui parlera du lieu-dit « Table de pierre » ou « Table des marchands ». Une carte du bois datant du XVIII^e siècle place d'ailleurs au cœur du bois un assemblage de grosses pierres. Peut-être faut-il penser à l'un ou l'autre dolmen contemporain des alignements de Carnac ou des vestiges mégalithiques de Wéris ?

MAIS il est sûr que d'autres endroits réservent leurs promesses. Ainsi, la prospection attentive en surface d'un champ voisin de la zone boisée, en livrant plus de 300 outils et éclats, permet de supposer l'existence assez bien conservée d'un nouveau site à l'intérieur du bois.

Gérard BAVAY

NOTES ET ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

(1) Ce bois, quoiqu'aménagé depuis longtemps, reste l'un des vestiges de la forêt charbonnière et couvre encore, à l'heure actuelle, une superficie de 550 ha \pm . Situé aux confins des provinces de Hainaut et de Brabant (une parcelle est située sur le territoire de cette province), il s'étend sur les communes de Braine-le-Comte, Ecaus-sinnes, Virginal, Ronquières, Hennuyères et Henripont.

(2) CROQUET (J.), « Les stations préhistoriques de Braine-le-Comte », dans *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, tome 5, 1894, pp. 219-26.

(3) Pour l'étude d'un site assez semblable mais analysé uniquement quant à l'époque mésolithique : HUBERT (F.), « Le gisement mésolithique de Hergenrath », dans *Archaeologia Belgica*, tome 99, Bruxelles, 1967. Voir aussi : DUBY (G.), « L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval », dans *Collection Historique*, 2 volumes, Paris, 1962.

Sur le bois de la Houssière voir : DEPASSE (S.), *Le Bois de la Houssière*, chez l'auteur, Braine-le-Comte, 1968-1969.

EN EFFEUILLANT LE PASSE DU VIEIL ECAUSSINNES

L'HOTEL DE LA COURONNE

À quelques pas de l'église Saint-Remy à Ecaussinnes-d'Enghien, descendez la rue qui vous conduit à la Sennette, sur votre gauche, proche de la maison du boulanger Carion, vous apercevrez une grosse bâtie carrée, blanche de forme et d'aspect trapu, occupée naguère par M. Dumortier. C'est l'ancien hôtel de la Couronne, déjà cité il y a plus de 400 ans dans les archives de la localité. Malgré les inévitables outrages du temps et les transformations subies, ce bâtiment est toujours solide et ses murs nous raconteraient bien des choses s'ils pouvaient parler. Ils nous diraient par exemple que c'était en cet endroit que se réunissaient les notables et les marchands qui désiraient conclure une affaire. Devant une bonne chope de cervoise ou de vin du Rhin, les difficultés s'amenuisaient d'autant plus que le tenancier Daniau Cattier et son épouse Colle de le Cuvellerie étaient en 1540 des hôtes charmants ⁽¹⁾.

Leur commerce prospère rapidement et l'une des filles épouse Antoine Desperye ⁽²⁾, brasseur également. Antoine Desperye est cité comme tenancier dès 1560 et c'est à ce titre qu'il figure parmi les 120 contribuables de la seigneurie de la Follie lors des impositions de guerre ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Un Jehan Cattier, probablement proche parent, était maïeur d'Henripont (A.E. Mons, Etats de Hainaut). Le 15 novembre 1540, veuf avec enfants, Daniau Cattier vend à Colart Ernault, laboureur à Rebecq « deux rasières de blé (mesure de Braine) de rente due sur l'héritage d'un demi bonnier de terre gisant en le coulture de lamberquesne, terroir d'Henripont ».

⁽²⁾ Les Desperye (rs) portaient blason. Hommes de fief de la région de Soignies, certains d'entre eux furent vicomtes de Marche-lez-Ecaussinnes où ils sont déjà cités à la fin du xve siècle (A.E. Namur, Fonds de Corroy-le-Château, seigneurie de Marche). Antoine Desperye est sans doute descendant de Jacques, habitant en 1525 aux Ecaussinnes avec son épouse Isabeau Sturboz.

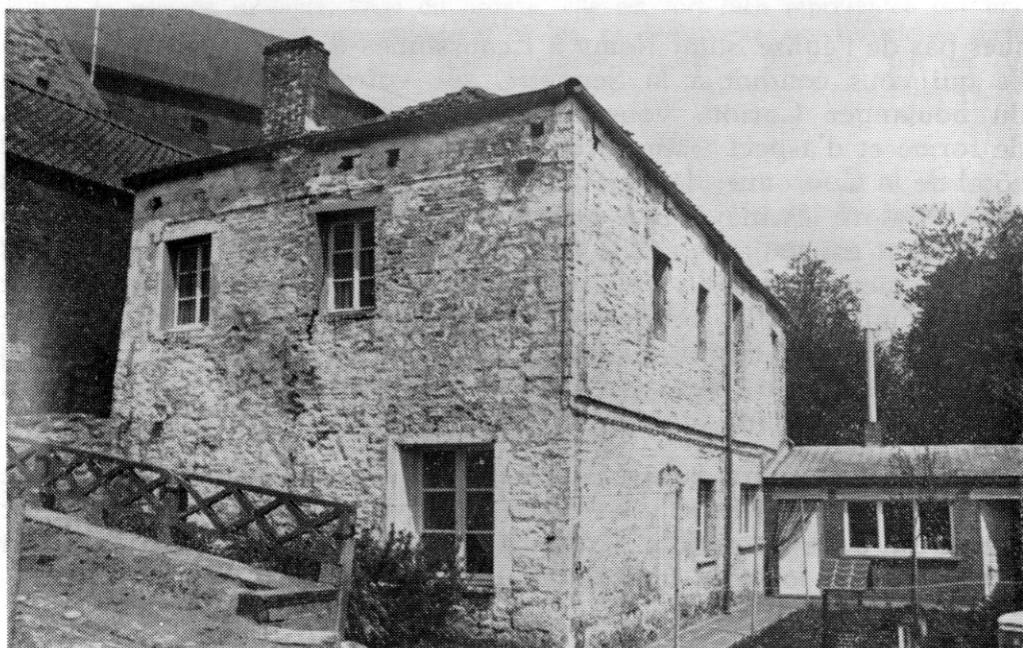
« Antoine Desperye au lieu de Daniau Cattier son beau père pour sa maison, brasserie et jardin portant l'enseigne de la Couronne, gisant emprès l'église Saint-Remy tenant à la chimentière, à l'héritage Jehan Stockart et à une ruelle... »

⁽³⁾ A.G.R. Chambre des Comptes, n° 20.003 et A.E. Mons, Etats de Hainaut.

A qui appartenait l'hôtel ? Sans doute au Chapitre de Soignies décimateur (4) de l'église Saint-Remy pour une part (5).

Eût-il à subir les exactions des armées en 1578 « à cause que les ennemis lors occupoient les Escaussinnes », c'est possible.

Toute fête amène quelques excès, souvent bénins, parfois très graves, telle la rixe sanglante survenue « le lendemain de la dédicasse dudit lieu qui est le 3^e dimanche d'août de l'an 1585 » qui mit aux prises « sur le warissaix (6) devant l'hostellerie de la Couronne » trois jeunes gens : Jean de le Rocq, et les deux fils de Jehan de Févrilmont, le varlet du maréchal. Jean de le Rocq, gravement blessé par ses adversaires, fait appel à la justice du lieu. Craignant cette justice rapide et souvent expéditive, les deux fils Févrilmont préfèrent se mettre au vert quelque temps. En effet, le jugement rendu contre eux les porte fugitifs et absents du pays. Sont-ils revenus, probablement amendés après un voyage à Saint-Jacques de Compostelle ou un autre lieu de pèlerinage ? Sans doute. C'était dans les mœurs du temps.



Une grosse bâtie carrée, blanche de forme et d'aspect trapu : l'Hôtel de la Couronne

(4) Celui qui jouit de la dîme et en assume les charges.

(5) « De Jehan du mortier (époux de Jehenne Cattier, sœur de Louis) pour le vendage par lui fait à Loys Cattier de 100 sols de rente l'an époticquée (hypothéquée) sur la maison, grange et jardin de la couronne, tenue de Messieurs de Sougnies et sur un petit pret tenu de Héripont... »

« De Jehan de la ville pour le vendage par lui fait à Antoine Desperies de 50 sols de rente sur sa maison de la couronne tenue de Messieurs de Sougnies... »

Jehan de la ville demeurant à Marche-lez-Ecaussinnes était fils de Marguerite, sœur de Louis Cattier.

(6) Terrain communal.

La destruction en 1940 des greffes scabinaux du dépôt de Mons ne permet pas de suivre tous les tenanciers de l'hôtel.

Il avait sans doute bon renom, car en 1562 le prieur des Carmes de Valenciennes venant prêcher aux Ecaussinnes ne dédaignait pas d'y loger.

En 1615, la veuve Antoine Desperies est dite « *héritière de la Couronne* ». En 1646, Jean Du Gailliet ⁽⁷⁾ « pour rendue à nouvelle loy, tient de Messieurs de Soignies, au lieu de la Vve Antoine Desperies une maison, courtiseau et pret portant l'enseigne de la Couronne ». Propriétaire d'une houblonnier, il fut maïeur d'Ecaussinnes-Saint-Remy en 1650. Il était père de Marguerite Dugailler, épouse de Michel Bernier, décédé maïeur du grand Ecaussinnes en 1664. Par sa femme, il était devenu tenancier de la Couronne dès 1656.

L'hôtel passe ensuite à son fils Jean Bernier, maître de carrière et censier, époux de Marie Van Reck. Deux ans avant son décès, le 13 juin 1732, il cède l'hôtel à son fils Herman, né le 23 septembre 1685.

Herman Bernier épouse Marie-Gertrude Quertaimont dont il eut Jeanne-Marie Bernier qui épousa le 4 novembre 1752 Nicolas Dupierreux. Par sa femme, il devient ainsi tenancier de la Couronne. En 1763, le 14 décembre, il donne en arrentement la maison et les trois journels y attenant et servant de blanchisserie à François-Joseph Deladrière, époux d'Anne-Josephe Carrière.

Ayant perdu sa destination première et vraisemblablement très transformée, la maison dite la Couronne est occupée dès 1754 par le clerc de l'église Saint-Remy : Théodore Tromont, époux de Charlotte Detournay, natif de Thulin ⁽⁸⁾. Il ouvre en sa maison une école privée que reprendra son fils Charles, lui aussi clerc de Saint-Remy jusqu'à sa mort survenue en 1839 ⁽⁹⁾.

Abbé Léon JOUS
Curé d'Ecaussinnes-Lalaing

⁽⁷⁾ Voir généalogie Du Gaillet dans *Généalogies Enghiennoises* de R. GOFFIN. Ce Jean Du Gaillet était fils de François et de Judic le Petre, fille de Véron, tisserand demeurant à Thrihérée, et de Françoise de Tournay.

A.G.R., Chambre des Comptes, n° 48.943, Châtellenie de Braine-le-Comte.

⁽⁸⁾ Voir généalogie Tromont dans la généalogie Rinchon, *Généalogicum Belgicum*, p. 58.

⁽⁹⁾ Voir notre article : « Quand le clerc faisait l'école », dans *La feuille d'annonces*, 104^e année, n° 12, Nivelles, 23 mars 1969.



Tirée
d'un
album
de Croy,
cette
agreste
échappée
d'un
village
amoureu-
sement
blotti
dans la
verdure.

**HAUT-
ITTRE**
vers
1600

Enluminure
tirée d'un
des albums
de Croy :
Braine-le-
Comte et sa
châtelaine.

Cod. Min.
50, VI,
fo 14.
Bild-Archiv
und Porträt-
Sammlung.

Bibliothèque
Nationale
d'Autriche,
Vienne.